
Programme de Formation

DRP01 Les fondamentaux du droit



Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 16/11/2026

fin 17/11/2026

Contenu pédagogique

Public visé

Toute personne souhaitant s'initier au droit.



Objectifs pédagogiques

- Définir ce qu'est le droit
- Appréhender les sources du droit
- Maîtriser le vocabulaire juridique
- Maîtriser les règles générales du droit
- Connaître les acteurs du droit et l'organisation judiciaire



Description

Introduction

Initiation générale au droit, la notion de « droit »

Les branches du droit

1. Les sources du droit

Les sources internationales

Les sources nationales

La hiérarchie des sources

2. Les juridictions et leur fonctionnement

Les juridictions européennes

Les juridictions nationales



Le personnel de justice
Les principes directeurs d'un procès

3. Les modes amiables de règlement des différends (MARD)

Présentation générale des MARD
Présentation des dispositifs

4. Les personnes

Les personnes juridiques
La capacité des personnes juridiques

5. La notion de preuve

La charge de la preuve
L'objet de la preuve
Les modes de preuve
L'administration de la preuve

6. Les commerçants et les actes de commerce

La liberté du commerce
La qualité de commerçant
Les principales obligations du commerçant
La notion d'actes de commerce
Les non-commerçants

7. La notion de propriété

Les attributs et les caractères du droit de propriété
Le démembrement du droit de propriété
L'acquisition de la propriété

8. Le contrat

La formation du contrat

Théorie générale du contrat
La phase précontractuelle
La conclusion du contrat
Les conditions de validité
La sanction des conditions de validité

L'exécution du contrat

L'exécution, l'inexécution ou la mauvaise exécution
Sanctions de l'inexécution ou de la mauvaise exécution
Survie de certaines clauses contractuelles (confidentialité, non-concurrence...)

9. La notion de responsabilité

Les responsabilités : pénale et civile

La responsabilité pénale

La responsabilité civile

Cumul des responsabilités

La responsabilité contractuelle et extra-contractuelle

La distinction et la règle de non-cumul

La mise en jeu de la responsabilité civile extra-contractuelle

Les régimes généraux de responsabilité

Les régimes spéciaux de responsabilité



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mises en situations tirées du vécu des apprenants ainsi que la mise en oeuvre de cas pratiques.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation d'évaluation des compétences

Cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud